

Réf: Dossier N° 092083

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NECYO »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
CHATEAU, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 15/03/2022 reçus par Me MOUSSA FOFANA , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 17/03/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NECYO »

Objet : La société a pour objet directement ou indirectement en République de COTE D'IVOIRE, dans tous les Etats régis par l'Acte Uniforme OHADA :

- * Bâtiment et travaux publics ;
- * Le transport et livraison de produits ;
- * Fourniture de matériels de bureau ;
- * Commerce général ;
- * La restauration ;
- * Import-export ;
- * Divers ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financière, commerciales, industrielle, mobilière ou immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) : M OUATTARA AMOULAYE JEAN-JACQUES JUNIOR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02412 du 24/03/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°12621/GTCA/RC/2022 du 24/03/2022

